

Lien vers l'article:

<https://infosante.be/guides/biopsie-de-la-peau>



Biopsie de la peau (biopsie cutanée)

De quoi s'agit-il ?

On parle d'une biopsie de la peau lorsqu'un médecin **retire un petit bout de peau**. Un médecin spécialisé dans l'examen microscopique des cellules et des tissus (un anatomopathologiste) peut alors examiner le morceau de peau au microscope.

Quand et pourquoi fait-on une biopsie ?

Votre médecin généraliste ou un médecin spécialiste de la peau (dermatologue) peut faire une biopsie de la peau pour différentes raisons :

- pour confirmer un diagnostic clinique (c'est-à-dire un diagnostic auquel votre médecin pense sur base de vos plaintes et de vos symptômes) ;
- pour évaluer si une tumeur de la peau est un cancer ou pas ;
- lorsqu'une lésion de la peau ne réagit pas au traitement recommandé.

En principe, toutes les biopsies de peau sont envoyées au laboratoire pour analyse.

Comment cela se passe-t-il ?

La peau est désinfectée et endormie (anesthésie locale).

On peut réaliser une biopsie de la peau de deux manières :

- biopsie **classique** ;
- biopsie à l'**emporte-pièce**.

Biopsie classique

Votre médecin coupe une zone ovale autour de la lésion de la peau :

- 1 à 2 mm autour de la lésion ;
- 3 à 5 mm autour de la lésion si on suspecte une tumeur maligne.

Les petites tumeurs sont complètement retirées. Les bords de la plaie sont ensuite recousus (suture).

Biopsie à l'emporte-pièce

Votre médecin retire un rond de peau (généralement 3-6 mm) avec une sorte de foret.

Pour les éruptions de la peau et les tumeurs plus volumineuses, il peut être nécessaire de pratiquer des biopsies à l'emporte-pièce à différents endroits pour obtenir un diagnostic plus précis.

Une biopsie à l'emporte-pièce ne nécessite généralement **pas de suture**. Un bandage est appliqué.

Rédaction le 19 septembre 2021.

Dernière mise à jour le 19 septembre 2021

Lien vers l'article:

<https://infosante.be/guides/biopsie-de-la-peau>



Liens Utiles

- La biopsie cutanée chez l'enfant
<https://www.aboutkidshealth.ca/fr/Article?contentid=2464&language=French>

Sources

- Guide de pratique clinique étranger
<https://www.ebpnet.be/fr/pages/display.aspx?ebmid=ebm00293>